

Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus – **Sos Disparus**

Collectif	المفقودون
des	DISPARUS
familles	المفقودون
de	المفقودون
disparu(e)s	المفقودون
en	المفقودون
Algérie	المفقودون

REVUE DE PRESSE

Août 2017

Table des matières

Liberté 01 08 2017 : Tebboune bloque tous les projets jusqu'à nouvel ordre	2
Liberté 01 08 2017 L'engagement risqué de Tebboune	4
El Watan 05 08 2017 Feux de forêt : Plus de 170 incendies en 72 heures	6
Liberté 05 08 2017 Victimes d'incendies : pas d'indemnisation sans enquête	8
Liberté 05 08 2017 : Un mode de protestation préjudiciable au citoyen	10
Liberté 05 08 2017 Le calvaire au quotidien des malades.....	11
Liberté 07 08 2017 Les villageois interpellent les autorités	13
Liberté 09 08 2017 Graves accusations contre le mouhafedh de Lakhdaria	14
Liberté 09 08 2017 Guerre ouverte contre Tebboune	16
Liberté 12 08 2017 Quatre morts dans le crash d'un hélicoptère à Alger	19
Liberté 12 08 2017 Le prix du baril algérien a augmenté de 4%	20
Liberté 14 08 2017 Place à la répression contre les contrevenants	22
Liberté 14 08 2017 Abdelmadjid Tebboune écourte ses vacances	23
Liberté 23 08 2017 Ouyahia casse l'approche de Tebboune	26
Liberté 23 08 2017 Violentes critiques contre Tebboune	27
Liberté 23 08 2017 Le gouvernement dans l'embarras.....	29

Liberté 01 08 2017 : Tebboune bloque tous les projets jusqu'à nouvel ordre



Le Premier ministre a mis en exergue les nouvelles exigences du gouvernement, à savoir, entre autres, une participation minimale du partenaire étranger dans le capital des sociétés algériennes créées.

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, hier, à l'issue d'un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif au montage industriel des véhicules automobiles, de bloquer tous les projets jusqu'à nouvel ordre. Selon un communiqué du Premier ministre, M. Tebboune a instruit les secteurs directement concernés en vue de différer l'étude des projets de montage industriel nouveaux et de procéder à l'élaboration d'un nouveau cahier des charges par le ministère de l'Industrie et des Mines en concertation avec l'ensemble des parties impliquées, à l'exemple des secteurs des finances, du commerce, des douanes et des banques.

Cette directive intervient après que le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, eut présenté un exposé exhaustif relatif aux conditions réglementaires, techniques et organisationnelles régissant actuellement la réalisation des chaînes industrielles de montage des véhicules automobiles. Selon la même source, les principaux intervenants dans ce secteur d'activité ont ensuite relevé des failles et autres incohérences qui caractérisent la loi actuelle, une loi qualifiée, jusqu'ici, d'obsolète par les professionnels de l'automobile. Lors de cette rencontre, M. Tebboune a expliqué que le souci majeur du gouvernement est de "parvenir à la conception d'un instrument juridique qui soit susceptible de susciter l'émergence, dans l'environnement économique national, de structures productives aptes à garantir et à favoriser la création d'un véritable marché de la sous-traitance nationale à même d'assurer un niveau d'intégration qui soit satisfaisant, la réduction de la facture des importations, la création d'emplois et l'introduction de la notion d'équilibre et de proportionnalité d'exonération des taxes et impôts et du taux d'intégration".

Se référant aux conclusions du groupe de travail, qui a, par ailleurs, achevé la première phase du cahier des charges, M. Tebboune a mis en exergue les nouvelles exigences du gouvernement, à savoir une participation minimale du partenaire étranger dans le capital des sociétés algériennes créées, la mobilisation par les constructeurs de leurs sous-traitants et de leurs équipementiers afin d'aider les entreprises nationales à augmenter le taux d'intégration et d'encourager la création

d'une industrie de sous-traitance et la proposition de mesures transitoires pour impartir le temps nécessaire aux concessionnaires et aux constructeurs de se préparer à la nouvelle aventure industrielle.

En plus d'aboutir à un cahier des charges consensuel qui impliquerait toutes les parties sans exclusive, M. Tebboune a chargé le ministre de l'Industrie de veiller à ce que cette nouvelle loi soit finalisée dans des délais raisonnables pour débloquer les projets qui sont à l'étude. Soulignons, enfin, que ce Conseil interministériel s'est tenu en présence du ministre de l'Industrie et des Mines Mahdjoub Bedda, des ministres des Finances et du Commerce, ainsi que du représentant du ministère de la Défense nationale, du gouverneur de la Banque d'Algérie et du représentant de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef).



Où trouvera-t-il l'argent pour financer le logement, l'éducation, la santé, les importations, ainsi que le développement de la PME ?

Malgré les difficultés économiques et financières auxquelles est confronté le pays à cause de la chute des prix du pétrole, l'Algérie n'aura pas recours à l'endettement extérieur, a affirmé, dimanche, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Le Premier ministre, qui s'exprimait lors de la réunion préparatoire de la prochaine tripartite (gouvernement-patronat-syndicats), a précisé qu'"il est hors de question de recourir à l'endettement extérieur, et nous ne voulons même pas y penser. Nous refusons d'hypothéquer notre souveraineté quelle que soit la situation, et ce sont là les instructions du président de la République". "Face aux déséquilibres macroéconomiques dans le contexte du recul des recettes pétrolières, nous allons compter sur nos capacités, qu'elles soient petites ou grandes", a-t-il ajouté. En fait, le Premier ministre ne fait que réaffirmer les positions du président de la République sur le sujet. Lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 14 juin dernier, le président de la République a été catégorique : "Il faut éviter le recours à l'endettement extérieur". Le gouvernement semble clore définitivement cette option alors qu'elle était largement évoquée en 2016.

Depuis l'avènement de la crise pétrolière et ses conséquences sur les ressources publiques, cette alternative revenait sur toutes les lèvres. Depuis, un débat est engagé entre un gouvernement indécis et des experts et autres politiques qui mettent en garde contre une telle option. De l'avis de nombreux spécialistes, l'Algérie, accablée par la chute des prix des hydrocarbures, entraînant un déséquilibre budgétaire, une fonte drastique des réserves de change et un recul considérable de la croissance avec, en prime, un programme ambitieux de transition énergétique et d'une stratégie lourde de relance et de diversification de l'économie nationale, n'avait d'autre choix que d'aller vers l'endettement extérieur.

Même le gouvernement, après avoir essayé, sans résultats, des dispositifs visant à pallier la rareté des ressources financières, à travers l'emprunt obligataire et la mise en conformité volontaire, avait été amené à valider le choix du financement extérieur. En l'actant dans la loi de finances 2017, le gouvernement s'est inscrit dans une logique d'endettement extérieur via le financement du projet du grand port de Cherchell et le prêt de 900 millions d'euros contracté auprès de la Banque africaine de développement. Au final, ce qui était tabou en 2015, et qui s'est banalisé en 2016, a fini par redevenir un tabou en 2017. Face aux déséquilibres macroéconomiques dans le contexte du recul des recettes pétrolières, le Premier ministre préconise de "compter sur nos capacités, qu'elles soient petites ou grandes". Tout en reconnaissant la "situation tendue", Abdelmadjid Tebboune affirme que "l'État dispose de moyens matériels lui permettant de continuer à financer les projets de développement prioritaires, notamment en matière de logement, de santé, d'enseignement, à payer les salaires et à importer à hauteur de 35 milliards de dollars par an". Le nœud du gouvernement à l'endettement extérieur et le resserrement des liquidités dans le secteur bancaire laissent entrevoir qu'il sera plus difficile que par le passé de financer le déficit budgétaire.

Le Fonds de régulation des recettes, utilisé jusque-là pour combler le déficit, est épuisé.

Selon le Premier ministre, "l'ambition de l'Algérie est beaucoup plus grande puisqu'elle vise à être, le plus rapidement possible, au diapason des pays émergents par la mise en place d'une économie intégrée". Mais cela nécessite indéniablement des investissements à la hauteur de cette ambition. Abdelmadjid Tebboune a évoqué des mesures pour récupérer les fonds du marché parallèle. Mais là aussi, l'expérience a montré ses limites en dépit de mesures successives prises pour récupérer cette manne.

Saïd Smati

El Watan 05 08 2017 Feux de forêt : Plus de 170 incendies en 72 heures

Pour les dernières 24 heures seulement, les services de la Protection civile annoncent le recensement de 33 incendies de forêt, 17 de maquis et 10 autres de broussailles. Le facteur de la chaleur torride aidant, les dégâts importants enregistrés sont évalués à plus de 810 hectares, dont 365,5 ha de forêt.

Phénomène spécifique à la saison estivale, les feux de forêt ont encore une fois réduit en cendres plusieurs hectares en cèdres et fait grimper la température au-delà des normes saisonnières. En effet, pendant plusieurs jours, une chaleur d'enfer sévit dans plusieurs régions du pays. Les derniers bilans annoncés par les services de la Protection civile font état de plus de 171 incendies provoquant la destruction de plus de 2244 hectares, dont plus de 1253 ha de forêt durant la période du 1er au 3 août. A travers plusieurs wilayas, l'ampleur des dégâts varie, mais est toujours importante.

Pour les dernières 24 heures seulement, les mêmes services annoncent le recensement de 33 incendies de forêt, 17 de maquis et 10 autres de broussailles. Le facteur de la canicule aidant, les dégâts importants enregistrés sont évalués à plus de 810 hectares dont 365,5 ha de forêt. Les wilayas les plus touchées sont [Jijel](#), Béjaïa, [Tizi Ouzou](#), El Tarf, et plusieurs wilayas de la Mitidja.

Dans la première wilaya, ce sont 6 feux de forêt et 2 incendies de maquis qui ont été enregistrés au cours de ces dernières 24 heures, contre 7 à Béjaïa et 6 autres à [Tizi Ouzou](#). Dans la wilaya d'El Tarf, les feux de forêt sont d'actualité depuis 3 jours déjà. Bilan : 68 incendies et 734 hectares décimés entre forêts, maquis et broussailles. A la Mitidja, plusieurs hectares sont partis en fumée dans les wilayas de [Blida](#), Khemis Miliana et Aïn Defla.

Cette année, les dégâts ne se sont pas limités au patrimoine forestier, mais ont aussi provoqué la mort d'une personne à Boumerdès et blessé une trentaine d'autres, dont une femme grièvement. Ceci sans compter les biens matériels et agricoles dont les bilans ne sont pas encore connus. Une opération de recensement serait justement en cours afin de dédommager les personnes ayant subi ces dommages, essentiellement ceux qui n'ont pas d'assurance.

La nouveauté cette année est que les éléments de la police et de la Gendarmerie nationale ont réussi à arrêter plusieurs personnes présumées coupables de pyromanie. On compte 4 individus arrêtés dans la wilaya de Annaba et d'autres à Bouira et El Tarf. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, qui a annoncé ces chiffres, a reconnu que la canicule y est pour beaucoup, mais a longuement insisté sur le rôle important de certains criminels qui ont encouragé la propagation de ces feux.

Dans certains cas, ils ont été même la cause principale de ces incendies. Ces accusés ont été présentés devant la justice qui tranchera sur leur cas. Mettant à jour les chiffres donnés par les services de la Protection civile, il a déclaré hier que 1200 incendies ont été enregistrés dans 13 wilayas à travers le pays, notamment celles du Centre et de l'Est.

Comme pour rassurer les citoyens, il promet un programme national pour la protection des biens forestiers détenus par des privés identique à celui consacré aux biens gérés par la Conservation générale des forêts. Pour les dédommagements, il affirme que toutes les personnes touchées par ces incendies seront remboursées matériellement et non financièrement.

Les personnes lésées ne recevront pas d'argent mais des biens identiques à ceux décimés par les feux. Toutefois, il ajoute que cela ne sera pas fait sans une enquête minutieuse menée par les services de sécurité, notamment ceux de la police et de la Gendarmerie nationale afin d'éviter de dédommager de faux sinistrés.

Asma Bersali



Six individus auteurs d'incendies ont été arrêtés et seront traduits, incessamment, devant la justice.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a effectué une visite d'inspection jeudi dans la wilaya d'El-Tarf, dans l'est du pays. S'exprimant sur le dossier des incendies qui ont ravagé plusieurs régions du pays, le membre du gouvernement a précisé, pour ne pas dire rectifié, l'annonce du Conseil interministériel dédié aux feux de forêt, laquelle consiste en l'indemnisation des victimes dans un délai ne dépassant pas 40 jours.

Nouredine Bedoui a déclaré qu'aucune indemnité ne sera octroyée aux sinistrés des feux de forêt, sans une enquête minutieuse au préalable. L'enquête, a-t-il ajouté, sera diligentée par les services de la Sûreté et ceux de la Gendarmerie nationale, à travers toutes les wilayas qui ont été touchées par les incendies. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a révélé que six individus auteurs d'incendies ont été arrêtés et seront traduits, incessamment, devant la justice.

À Oum Teboul et El-Ayoun, deux communes frontalières, le ministre de l'Intérieur a supervisé les opérations de lutte contre les feux par les sapeurs-pompiers, mis à rude épreuve à cause des nombreux foyers d'incendie qui se sont déclarés simultanément dans plus de dix communes de la wilaya d'El-Tarf où près de 700 hectares ont été détruits par les flammes entre le 29 juillet et le 2 août.

Aussi, a-t-il annoncé la création d'une brigade mobile équipée de tous les moyens d'intervention, dans la commune d'Oum Teboul, afin d'empêcher la propagation des feux au-delà de la frontière. Des unités de l'armée ont également été mises à disposition pour venir à bout des incendies qui subsistent encore à travers tout le territoire.

Dans le même sens, Nouredine Bedoui a indiqué que Béjaïa est la plus touchée par les feux de forêt, à l'échelle nationale. D'ailleurs, le ministre a été hier l'hôte de cette wilaya, l'une des plus touchées par les incendies survenus ces dernières 72 heures. Cette visite inopinée dans la région, un vendredi de surcroît, est une occasion pour ce membre

important du gouvernement de s'enquérir de la situation après les feux ravageurs enregistrés ces derniers jours dans le périmètre de la wilaya. Beaucoup disent que le ministre de l'Intérieur vient en pompier pour éteindre ce feu qui a pris des proportions alarmantes. M. Bedoui a fait sa première escale dans la commune de Toudja où quatre villages sont menacés par les flammes qui se sont déclarées dans la région.

Des villageois ont été évacués par les pompiers et les forestiers, qui ont eu fort à faire ces dernières semaines. Le ministre s'est entretenu localement avec des citoyens touchés par ce sinistre. Il leur a promis au nom de son gouvernement, de sources locales, des indemnisations. Le ministre a confirmé que Béjaïa est la première wilaya au niveau national à être touchée par les incendies cet été. L'année dernière, elle était arrivée en seconde position après Tlemcen. Et pour cause, le bilan est lourd.

Près de 7 000 hectares ont été consumés par les flammes dans la wilaya, a-t-on comptabilisé ces dernières semaines ; le pic a été atteint ces dernières 72 heures. Et les communes les plus touchées sont celles, notamment, de Tifra et de Toudja. En plus des ravages causés au massif forestier, les incendies ont menacé les habitations. Ce qui a entraîné leur déplacement momentané. Selon un dernier rapport de la Protection civile, tous les deux ont fini par être maîtrisés, toutefois, la situation demeure précaire.

T. Boudjemaâ et L. Oubira

Liberté 05 08 2017 : Un mode de protestation préjudiciable au citoyen

Le recours systématique des citoyens aux coupures des routes nationales et départementales semble devenir une forme d'expression à la mode chez beaucoup de citoyens qui la conçoivent comme la "solution facile" pour faire aboutir leurs revendications et dénoncer des situations. Et si on dénombre, chaque année, une moyenne de 12 000 protestations, toutes formes de manifestations confondues, c'est parce que le dialogue entre gouvernants et gouvernés n'a jamais constitué une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics, d'une part, et ne semble pas inspirer les élus, encore moins l'administration locale, eux qui sollicitent ces mêmes citoyens à chaque échéance électorale pour aller accomplir leur devoir électoral, d'autre part. Le décès d'une vieille dame, jeudi dernier à Tadmait, dans la wilaya de Tizi Ouzou, dans un énorme embouteillage causé par la fermeture de la RN12 par des citoyens, illustre justement cette problématique.

Outre la mort de cette dame, des dizaines de citoyens qui devaient rallier l'aéroport d'Alger, ont raté leur vol. Bloqués dans cet énorme bouchon, durant plus de six heures, des milliers de citoyens, dont des femmes, des enfants et des personnes malades, sont restés sans eau, alors que la température dépassait largement 40°C. Au même moment, des ambulances transportant des malades ont rebroussé chemin après plusieurs heures d'attente. La "punition" n'est pas finie puisque même la route secondaire, par laquelle certains automobilistes se sont frayé un chemin, a été fermée par les émeutiers. Le cas de la Kabylie est une parfaite illustration de ce mode revendicatif où les citoyens ne se soucient guère du tort moral et physique qu'ils causent à leurs concitoyens qui ne sont pas, par ailleurs, la source de leurs déboires. Ainsi, au lieu de régler les litiges avec l'administration concernée, en mettant leurs élus et l'administration devant leurs responsabilités, les manifestants préfèrent le langage de la rue qui n'aboutit souvent pas à la solution recherchée. Autrement dit, au lieu de poser le problème à qui de droit et d'exiger de lui des solutions à la hauteur de leurs attentes, les citoyens "déplacent" ce même problème sur la voie publique et en créent d'autres pendant que les pouvoirs publics affichent une stupéfiante indifférence face aux préoccupations posées.

La colère passée, aucun n'exige de l'autre le bilan des dégâts de ces protestas de rue, notamment quand il y a mort d'homme. Nous voilà, donc, devant des interrogations fâcheuses sur la responsabilité pénale de ces comportements hautement condamnables qui causent mort d'homme, mettent en danger des malades évacués, lèsent des commerçants et portent atteinte à la libre circulation du citoyen sur une voie publique. Au-delà de ces récurrentes appréhensions, on se demande pourquoi les manifestants font subir, presque au quotidien, ces châtiments aux citoyens en procédant à la fermeture des routes. Les citoyens qui recourent à des actions pareilles pour se faire entendre des autorités doivent comprendre que les dégâts d'un tel comportement peuvent être dramatiques, comme ce fut le cas à Tadmait. Car, rien ne pourrait justifier autant de dérapages, de dépassements et de conséquences que subissent les usagers de la route qui, fort malheureusement, payent le prix de cette forme d'expression. Cela va de l'abus dans la libre expression à l'atteinte à l'ordre public, avec autant de circonstances aggravantes, comme ce fut le cas jeudi dernier dans plusieurs localités du pays.

Farid Belgacem

Liberté 05 08 2017 Le calvaire au quotidien des malades



Coupures électriques fréquentes et manque d'obstétriciens sont parmi les anomalies constatées à l'hôpital d'El-Mohgoun. Résultat : patients et personnel médical vivent une situation des plus pénibles.

Les malades et le personnel de l'établissement public hospitalier Mohamed-Seghir-Nekkache, anciennement hôpital d'El-Mohgoun, à Arzew, vivent le calvaire en ces temps de grandes chaleurs.

En effet, en parcourant les ailes abritant les chambres des malades, nous avons pu prendre la mesure de la souffrance des patients et des travailleurs qui endurent parfois une chaleur infernale (35°C).

Au moment de notre visite, seule la chambre d'admission du bloc des urgences et l'aile administrative de ce centre hospitalier jouissaient de la climatisation. Pour tenter de lutter contre les fortes chaleurs de ces derniers jours, les malades et le personnel médical se sont débrouillés comme ils ont pu avec des ventilateurs, ou en se risquant d'ouvrir les fenêtres pour les refermer, afin d'éviter l'invasion des moustiques.

Il faut dire que ces anophèles prolifèrent dans le lit d'oued El-Mohgoun, souillé par les eaux usées qui s'y déversent à longueur d'année. Selon le premier responsable de l'établissement, la situation est principalement imputable à "des coupures électriques intempestives qui détériorent les appareils de climatisation de type

armoire". Notre interlocuteur s'est toutefois engagé à œuvrer au rétablissement de la climatisation dans l'ensemble de l'hôpital dans les tout prochains jours. Une autre anomalie, et pas des moindres, est vécue à l'hôpital Mohamed-Seghir-Nekkache : le manque d'obstétriciens au service des accouchements, actuellement pris en charge par les sages-femmes et des médecins généralistes, appelés à la rescousse par l'administration. De ce fait, le service gynécologique de l'hôpital assure uniquement les enfantements normaux, les autres cas d'accouchements difficiles étant orientés vers les établissements hospitaliers d'Oran. Autant de dysfonctionnements qui ne sont pas de nature à rétablir la confiance des citoyens dans le système de santé algérien en dépit des assurances des plus hautes autorités pour l'amélioration de ce secteur vital.

Aribi Mokhtar

Liberté 07 08 2017 Les villageois interpellent les autorités

Les villageois des localités d'Ouled Boudiaf, Hammam Ksana, Ouled Aïssa et autres bourgades, relevant de la commune d'El-Hachimia, une vingtaine de kilomètres au sud-est de Bouira, interpellent la direction des travaux publics (DTP), via une requête dont une copie nous a été remise, afin de réclamer le bitumage du chemin menant à leurs hameaux. Ainsi, selon les requérants, le projet de réfection du CW21 qui relie ces villages à la commune d'El-Hachimia n'a pas été mené à terme.

Initialement, selon eux, les services de la DTP avaient programmé les travaux de réfection de ce chemin de wilaya sur un trajet de 10 km. Cependant à mi-chemin, les travaux ont été subitement arrêtés. "Nous demandons l'intervention urgente des services concernés dans le but de mettre un terme à notre calvaire", écrivent-ils. Cette route, il faut bien l'admettre, se trouve dans un état lamentable avec des nids-de-poule et autres crevasses qui sont légion, sans parler de la gadoue qui refait surface à la moindre ondée. Face à cela, les habitants de ces localités ont clairement affiché leur incompréhension.

Certains d'entre eux n'ont pas manqué de s'interroger sur les raisons de l'arrêt des travaux : "Comment se fait-il que les autres villages aient pu bénéficier de travaux de goudronnage, et pas notre localité ?" Ces villageois mentionnent également "le fait qu'en 2015 déjà, on nous avait promis que notre route sera bitumée avant la fin de l'année dernière.

Cependant, on attend toujours". Par ailleurs, les citoyens interrogés espèrent que les services de l'APC ainsi que ceux de la DTP vont relancer le projet, à l'arrêt depuis près de 15 mois. D'ailleurs, certains élus ont assuré que "toutes les localités et villages de la commune vont connaître d'importants chantiers, y compris le CW21". Pour rappel, le 19 juillet dernier, les transporteurs de la ligne Bouira - Oued El-Berdi, relevant de la commune d'El-Hachimia, ont protesté devant le siège de l'APC d'El-Hachimia, afin de réclamer l'aménagement du CW21 reliant cette municipalité aux localités voisines de Gora et Ouled El-Hadj Ali.



Les protestataires interpellent le secrétaire général du FLN sur ce qu'ils qualifient de "dérives" du mouhafedh de Lakhdaria, et la nécessité, selon eux, de "mettre un terme à sa tyrannie".

Le mouhafedh FLN de Lakhdaria (ouest de Bouira), Abdelkader Gaci, est fortement contesté par sa base militante. Même si l'intéressé nie, à coups de mises au point, l'existence de cette fronde au sein de sa mouhafadha, les documents en possession de Liberté prouvent le contraire. Ainsi, dans un rapport de huit pages adressé au SG de l'ex-parti unique, Djamel Ould Abbas, les requérants au nombre de 31, dont les présidents de kasma d'Aïn Laâloui, de Guerrouma, de Bouderbala et les élus des communes d'Aomar, de Boukrem, de Zbarbar, pour ne citer que ceux-là, interpellent le chef du parti sur ce qu'ils qualifient de "dérives" du mouhafedh de Lakhdaria, et la nécessité, selon eux, de "mettre un terme à sa tyrannie".

Pis encore, de graves accusations sont portées à la connaissance d'Ould Abbas par ces présidents de kasma, élus et militants, telles que "faux et usage de faux et trahison des secrets du parti", tout en demandant une enquête approfondie quant à ces présumés dépassements.

En effet, s'agissant de la gestion de cette mouhafadha, laquelle est considérée comme un important bastion FLN à Bouira, les rédacteurs de cette missive soulignent le fait que "depuis mars 2015, aucune réunion organique ou simple rencontre n'a été initiée par le mouhafedh, et ce, en dépit de nos demandes répétées", font-ils savoir. Et d'ajouter : "Cette situation renforce l'hégémonie de notre mouhafedh, qui profite de notre discipline pour gérer les affaires de notre structure de manière unilatérale", dénoncent-ils encore.

Plus grave encore, les signataires de cette pétition accusent M. Gaci d'avoir "créé des kasma parallèles" lors des dernières élections législatives, ce qui a, selon eux, contribué à semer la zizanie au sein du FLN. Toujours dans le chapitre des ces présumées kasma parallèles, ces élus frondeurs accusent leur mouhafedh d'avoir mis à leur tête des personnes étrangères au parti ou carrément issues d'autres

formations politiques, afin, d'après eux, de "fragiliser et saboter" le FLN à Bouira, ce qui constitue selon les requérants une "trahison" aux valeurs de leur parti.

Ces frondeurs qui, selon toute vraisemblance, en ont gros sur le cœur donneront des exemples concrets sur la "trahison" de leur mouhafedh. "Au niveau de la commune de Bouderbala, et lors des élections législatives de mai dernier, notre mouhafedh a créé deux kasma parallèles, à leur tête deux élus militants du MPA, et a sciemment marginalisé des militants FLN de longue date", révèlent-ils. Et d'assener : "Ces kasma parallèles ont œuvré à court-circuiter notre parti à Bouderbala et ont, au final, soutenu le candidat du MPA."

Ces militants, qui se disent marginalisés par M. Gaci, accusent ce dernier de n'avoir "fait aucun effort lors des dernières élections législatives, ne serait-ce que d'animer un meeting avec les candidats (...) Au lieu de participer à l'effort de guerre, le mouhafedh s'est tristement illustré à travers ses frasques dans les réseaux sociaux". En outre, les requérants exhortent Djamel Ould Abbas à "sévir dans l'intérêt suprême du parti", car, selon eux, le mouhafedh de Lakhdaria a "déshonoré le FLN et ses valeurs par des pratiques honteuses".

Par ailleurs, l'un des signataires de cette pétition récusé catégoriquement le fait qu'une plainte ait été déposée contre les auteurs de ce rapport, comme l'affirme le mouhafedh de Lakhdaria dans sa mise au point. "Aucune plainte n'a été déposée contre nous. Mieux encore, nous exhortons Djamel Ould Abbas à poursuivre notre mouhafedh pour haute trahison", assure-t-il.

Ramdane Bourahla



Dans les chancelleries, c'est la mobilisation des "radars" pour essayer de capter les signaux à même de permettre de décoder une situation qui prête à inquiétude.

La rencontre, lundi, à Paris, entre le Premier ministre algérien, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue français, Édouard Philippe, focalise tout l'intérêt des observateurs politiques, des analystes et des médias. L'entrevue, intervenue hors agenda officiel de Tebboune et à un moment de grandes tensions à Alger, est tout sauf un rendez-vous banal. Elle trahit, à travers les réactions qu'elle a suscitées, pour le moins qu'on puisse noter, l'existence de tiraillements plus ou moins violents au sommet de l'État.

Sinon, il transparaît comme un affrontement entre deux forces qui tentent de se neutraliser l'une l'autre. L'une, la plus visible, s'organise autour du Premier ministre qui a soutenu devant le Parlement qu'il a pour mission de séparer l'argent de la politique. Une feuille de route avalisée, avait-il précisé, par le président de la République. L'autre, dont on ne voit que les éléments agissants, est celle qui associe le patron du groupe ETRHB Haddad, le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, le frère conseiller du chef de l'État, Saïd Bouteflika, et, accessoirement, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Saïd. L'opposition entre ces deux forces est si intense qu'elle n'a pu s'éviter un étalage sur la place publique.

Retour de flamme

Tout, en effet, dans ce qu'entreprend le Premier ministre est prétexte à estocade à son encontre. Sa rencontre avec son homologue français n'y échappe pas. Lundi, alors que la rencontre venait à peine de s'achever, une télévision, Ennahar TV, réputée entretenir une proximité avec Saïd Bouteflika, diffusait l'information, appuyée d'une assertion qui voudrait que la désormais fameuse entrevue de Matignon n'avait pas eu l'aval du chef de l'État. Ce qui veut dire qu'Abdelmadjid Tebboune prenait des initiatives sans l'aval de Bouteflika. La suggestion qui vient en filigrane est que si la

rencontre a lieu à l'insu du chef de l'État, les autres décisions que le Premier ministre a prises auparavant le seraient tout aussi.

C'est assurément ces insinuations, pour ne pas dire accusations, qui ont fait réagir les services du Premier ministre qui, dans un communiqué concis, diffusé dans l'après-midi de lundi, informaient de la rencontre entre Abdelmadjid Tebboune, parti passé des vacances en France, et Édouard Philippe. "Durant son escale à Paris, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a été convié par son homologue français, Édouard Philippe, à une rencontre informelle à l'hôtel Matignon", notait le communiqué répercuté par l'agence de presse APS. Le communiqué vaut démenti officiel de l'assertion qui voulait faire accroire à une rencontre clandestine. Mais la communication, tardive, il faut le dire, des services du Premier ministre, ne dissuade pas les adversaires d'Abdelmadjid Tebboune qui, visiblement, sont farouchement décidés à en découdre. Leur détermination, leur puissance aussi, apparaissent à travers le traitement réservé par les médias audiovisuels au communiqué du Premier ministre, une des plus importantes institutions de la République.

La télévision et les radios publiques ont carrément zappé l'information dans leurs principaux journaux télévisés et parlés. Un passage sous silence qui ne peut qu'être ordonné d'"en haut". Car, c'est un secret de Polichinelle, la gestion politique des médias lourds, notamment la télévision publique, relève, si ce n'est du chef de l'État lui-même, de sa sphère immédiate. D'anciens ministres de la Communication ont avoué, une fois hors orbite gouvernementale, n'avoir pas eu de prise sur la télé et les radios.

Qui des protagonistes agit au nom de Bouteflika ?

C'est tout le paradoxe de la situation : autant le Premier ministre que ses adversaires disent agir pour le compte du chef de l'État. Abdelmadjid Tebboune affirme suivre la feuille de route tracée par Bouteflika. Ses adversaires déclarent, eux, être les plus loyaux envers le Président dont ils ont soutenu la candidature. Ils l'ont répété plus d'une fois, depuis le fameux épisode de l'École supérieure de la sécurité sociale où le président du FCE était déclaré indésirable à la cérémonie que devait présider le Premier ministre.

La réaction du "patron des patrons" était de convoquer, avec l'aide du SG de l'UGTA, un conclave des signataires du pacte national économique pour la croissance. Une rencontre sanctionnée par une dénonciation du geste de Tebboune envers Haddad mais aussi par un rappel de l'adhésion au programme de Bouteflika. Les conclavistes ont pernicieusement travaillé à distinguer entre le chef de l'État et son Premier ministre. Les choses cependant n'en restèrent pas là. Le Premier ministre devait, quelques jours plus tard, tenter de calmer le jeu, en invitant les mêmes signataires du pacte national économique pour la croissance à une réunion préparatoire de la tripartite.

C'est Tebboune qui, ce jour-là, en maître de céans, a le plus parlé. Le président du HCE a gardé le silence. Et alors que d'aucuns croyaient la hache de guerre enterrée, voilà que, moins d'une heure après la réunion, à l'enterrement de l'ancien chef de gouvernement, Rédha Malek, au cimetière d'El-Alia, une mise en scène vient rappeler que l'incident de l'École supérieure de la sécurité sociale est loin d'être clos, surtout que le président du FCE et le SG de l'UGTA avaient toujours leur place dans

la proche proximité du pouvoir. Cette mise en scène, qui avait pour but de délivrer un message, a impliqué Saïd Bouteflika qui a donné l'accolade à Haddad sous le crépitemment des appareils photo et des zooms des caméras mais qui, mieux encore, lui a offert de le raccompagner dans le véhicule de la présidence de la République.

Largement commenté, cet épisode montrait clairement que le patron de l'ETRHB Haddad avait le soutien de Saïd Bouteflika qui, dans ce conflit, a pris publiquement position contre le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune. Ragaillardi, du moins rassuré par ce positionnement du frère cadet du Président, Ali Haddad osera la bravade contre Tebboune. Dans une publicité insérée dans certains journaux, il a dénoncé une cabale politique contre sa personne, laquelle, selon lui, avait commencé en 2014 déjà, lorsqu'il a soutenu la candidature de Bouteflika. Les rédacteurs de la publicité en question ont mentionné, délibérément, c'est sûr, l'existence d'un lien entre l'engagement de Haddad avec Bouteflika et les attaques qui le visent aujourd'hui. L'association de l'image de Saïd, le frère du Président, suggère l'idée que c'est le Premier ministre qui manque de discipline politique.

Et le Président dans tout cela ?

Avec les prolongements que connaît "l'incident" entre le Premier ministre et le président du FCE, c'est l'image du pays qui en prend un coup. Dans les chancelleries, c'est la mobilisation générale des "radars" pour essayer de capter les signaux à même de permettre de décoder une situation qui prête à inquiétude. Les diplomates en poste à Alger peinent à comprendre que la situation politique puisse s'enliser de la sorte sans que le chef de l'État intervienne pour mettre de l'ordre, arbitrer entre les protagonistes. À plus forte raison, quand les résistances à la feuille de route politique du Premier ministre prennent les allures d'une guerre ouverte qui se traduit, pour le moment, par un acharnement médiatique sans précédent contre Tebboune, un Premier ministre désormais dans l'œil du cyclone. Et qui, depuis avant-hier, se trouve soumis à une terrible pression.

Des allégations selon lesquelles Bouteflika aurait recadré son Premier ministre ont circulé hier. Mais aucune confirmation officielle de ce recadrage supposé dont on n'a d'ailleurs pas souligné la manière avec laquelle il a été opéré, Tebboune se trouvant, jusqu'à preuve du contraire, toujours en vacances à Nice.

Sofiane Aït Iflis

Liberté 12 08 2017 Quatre morts dans le crash d'un hélicoptère à Alger

Un hélicoptère de Tassili travail aérien (TTA), une filiale de la compagnie aérienne privée Tassili Airlines, s'est crashé, jeudi matin, dans la localité de Dekakna, relevant de la commune de Douéra, au sud d'Alger.

Le bilan est lourd : le commandant de bord, deux preneurs de vue aérienne et un chargé d'études de cartographie sont morts sur le coup et leurs corps carbonisés. Selon les éléments de l'enquête préliminaire, le crash a eu lieu vers 10h45 quand l'appareil de type Bell 206 survolait les champs de Dekakna pour opérer une cartographie au profit de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif). Arrivé au niveau d'une crête, le pilote aurait buté sur une ligne électrique très haute tension (220 KV) reliant le réseau d'alimentation entre Boufarik et Ouled Fayet. Le commandant de bord, qui s'en est rendu compte, a tenté d'éviter la catastrophe, d'autant que l'appareil volait à basse altitude. Mais c'était trop tard ! Pendant que l'hélicoptère perdait de l'altitude, le commandant de bord a évité le crash sur les dizaines d'habitations érigées sur cette terre agricole. Selon des témoignages recueillis par nos soins, "le preneur de vue avait ouvert la porte de l'hélicoptère et faisait des signes pour alerter avec sa caméra les habitants". Un jeune habitant raconte avoir vu de loin un hélicoptère en difficulté : "C'est la première fois que je vois un hélicoptère voler à basse altitude. J'avais le pressentiment que quelque chose allait se passer. Quand cet appareil est arrivé au niveau de la crête, il a percuté un câble électrique. C'est là que l'hélicoptère a complètement été déséquilibré." Encore sous le choc, notre interlocuteur affirme que juste après le crash, les habitants se sont mobilisés avec des seaux et des jerricans d'eau et ont tenté d'éteindre les flammes. "À notre arrivée, l'hélicoptère était encore en feu. Les quatre personnes qui étaient à bord étaient carbonisées. On ne pouvait rien faire, mais on a quand même utilisé tous les moyens pour éteindre le feu en attendant l'arrivée des secours de la Protection civile." Selon Karim Bahard, chargé de la communication de Tassili Airlines, le commandant de bord de cet hélicoptère, Hani Saâd-Eddine, avait à son actif plus de 4 000 heures de vol. M. Bahard a indiqué qu'une cellule de crise a été installée au niveau de la direction générale de Tassili Airlines juste après ce crash alors qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les raisons exactes de ce sinistre.

Aussi, des experts en accidentologie et en scène de crime se sont déplacés sur le lieu du crash pour tenter de prélever des indices pour les besoins de l'enquête alors qu'un impressionnant dispositif de sécurité a été déployé pour boucler les lieux.

F. B.

Liberté 12 08 2017 Le prix du baril algérien a augmenté de 4%

La hausse est principalement tirée par la contribution de la Libye et du Nigeria, mais aussi de l'Arabie saoudite.

Le prix moyen du Sahara Blend, brut de référence algérien, a enregistré en juillet dernier une hausse de 1,89 dollar le baril. C'est ce qu'a indiqué le rapport de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) publié jeudi. Le prix moyen du Sahara Blend est passé de 46,07 dollars le baril en juin 2017 à 47,96 dollars le baril en juillet de la même année, soit une hausse de 4%, relève le rapport. Pour rappel le prix du moyen du Sahara Blend avait atteint 55,06 dollars le baril en février dernier avant de tomber à 51,40 dollars le baril en mars et remonter légèrement le mois d'après à 51,84 dollars. Au mois de mai, le Sahara Blend a chuté à 49,48 dollars.

Le budget 2017 a été construit sur la base d'un prix de 50 dollars le baril de pétrole. Selon le rapport de l'Opep la production de pétrole brut de l'Organisation a progressé légèrement en juillet par rapport au mois précédent.

La production de brut des 14 membres de l'Organisation a atteint 32,87 millions de barils/jour en juillet après 32,69 millions de barils en juin, selon une estimation des sources secondaires (ne provenant pas directement des pays concernés) de l'Opep. La hausse est principalement tirée par la contribution de la Libye et du Nigeria, mais aussi de l'Arabie saoudite. La production du Nigeria a atteint 1,748 million de barils/jour, en hausse de 34 300 barils/jour. Celle de la Libye a augmenté de 154 300 barils/jour, passant de 847 000 barils/jour en juin à 1,001million de barils/jour en juillet.

Les deux pays sont exemptés de l'accord de limitation de la production en vigueur. Mais l'Arabie saoudite, l'un des chefs de file du l'Organisation, a aussi vu la sienne progresser de 31 800 barils/jour. Le royaume wahhabite a pompé 10,067 millions de barils/jour de brut en juillet contre 10,035 millions de barils en juin et 9,898 millions de barils en mai dernier. En revanche, la production, selon l'estimation des sources secondaires, a décliné en Angola, en Irak, au Koweït, aux Émirats arabes unis, au Venezuela et même en Algérie.

Notre pays aurait produit 1,059 million de barils/jour en juillet contre 1,060 million de barils/jour en juin et 1,061 million de barils/jour en mai. Sur la base de la communication directe, la production algérienne est estimée à 1,065 million de barils/jour, contre 1,071 million de barils/jour en juin et 1,069 million de barils/jour en mai dernier. La bonne nouvelle, dans son rapport mensuel, l'Opep a aussi apporté un élément plaidant plutôt pour une remontée des prix en relevant sa prévision de demande mondiale d'or noir.

L'Organisation estime que la demande mondiale pour son pétrole atteindra 32,42 millions de barils/jour en 2018, soit 220 000 de plus que lors de sa dernière prévision. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a, dans son rapport publié hier, légèrement revu à la hausse sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2017, après un solide deuxième trimestre. L'AIE anticipe une hausse de

la demande de 1,5 million de barils/jour pour atteindre 97,6 millions de barils/jour en 2017, soit 0,1 million de barils/jour de plus que lors de la précédente estimation en juillet. Pour 2018, la croissance devrait légèrement ralentir à 1,4 million de barils/jour pour atteindre 99 millions de barils/jour. L'AIE pointe du doigt une faible résolution de l'Opep à limiter sa production. "Pour que le rééquilibrage se maintienne, les producteurs qui se sont engagés (à limiter leur production) jusqu'en mars 2018 doivent convaincre le marché qu'ils sont tous dans le même bateau", souligne l'AIE.

Meziane Rabhi

Liberté 14 08 2017 Place à la répression contre les contrevenants

La pollution des plages est devenue un phénomène récurrent. En dépit des mesures prises par les pouvoirs publics visant la protection de l'environnement, y compris les plages, le phénomène de pollution persiste et certaines plages deviennent un véritable dépotoir pour les déchets, ordures et eaux usées qui enlaidissent l'image des plages autorisées à la baignade, accueillant chaque année un grand nombre d'estivants.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, Noureddine Mansour, considère qu'il est temps de "passer à la répression à l'encontre des pollueurs des plages, notamment les industriels en leur imposant des amendes". "Il faut durcir les sanctions. C'est la meilleure solution pour garantir l'application de la loi et préserver les plages", a-t-il affirmé.

Évoquant la gestion des plages dans la wilaya d'Alger, M. Mansour a fait savoir qu'il existe un total de 87 plages dont 65 autorisées à la baignade. "Pour dire qu'une telle plage est autorisée à la baignade, elle doit répondre d'abord aux normes et conditions requises, à savoir l'accès à la plage, le parking, les sanitaires, la restauration et d'autres équipements dont des tables, des chaises et des parasols", a-t-il indiqué, ajoutant que l'eau de la plage "doit être obligatoirement contrôlée par des agents spécialisés qui procèdent à des prélèvements". M. Mansour a indiqué, par ailleurs, qu'il y a deux entreprises relevant de la wilaya d'Alger s'occupant depuis deux ans de la gestion et du suivi des plages, à savoir l'Office des parcs et des loisirs de la wilaya d'Alger (Opla), qui a mobilisé 800 agents (450 permanents et 350 saisonniers) et la Régie foncière de la ville d'Alger (RFVA).

APS

Liberté 14 08 2017 Abdelmadjid Tebboune écourte ses vacances

C'est Ahmed Ouyahia qui a été chargé par Bouteflika de dire à Tebboune d'“aller molo” dans la mise en application de la feuille de route qui lui a été édictée.



Le Premier ministre a décidé d'écourter ses vacances à l'étranger. Abdelmadjid Tebboune, qui fait l'objet d'une campagne de déstabilisation politico-médiatique sans précédent, regagne Alger aujourd'hui en provenance de la capitale française, Paris, a-t-on appris de source gouvernementale. Le Premier ministre est attendu à son bureau au Palais du gouvernement le jour même, ajoute notre source.

Une reprise précipitée à la suite du boucan qui a suivi son départ en congé. Son entrevue, à Matignon, avec le Premier ministre français, Édouard Philippe, lui a valu des critiques incendiaires dans certains médias qui sont allés même jusqu'à soutenir que la rencontre a eu lieu à l'insu du président de la République. Ce qui ne pouvait être le cas, puisque, au cours de la journée même, les services du Premier ministre ont diffusé un communiqué dans lequel ils informent de l'entrevue “informelle” et à la demande du chef de l'Exécutif de l'Hexagone.

Ce ne pouvait donc être à l'insu du chef de l'État. Mais en dépit de cette communication officielle, les attaques contre la personne du Premier ministre ne cesseront pas. Elles gagneront même en férocité par la suite. Il y a eu un tel déchaînement qu'il devenait difficile de garder son flegme ou sa sérénité.

Le message de Bouteflika à Tebboune transmis par Ouyahia

Pourtant, le Premier ministre l'est resté tout le temps qu'ont eu lieu les attaques à son encontre. Et s'il est resté serein et n'a pas écourté ses vacances, c'est que le président de la République ne l'a pas recadré sévèrement, comme rapporté ici et là. Selon notre source, il n'y a jamais eu d'instruction écrite adressée par le chef de

l'État à son Premier ministre. Tout ce qu'il y a eu, précise notre source, c'est une demande verbale de calmer le jeu. Une demande qui date de bien avant le départ en congé de Tebboune.

Notre source nous a appris, en effet, que le président Bouteflika a chargé le directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui était allé le voir pour lui remettre du courrier à signer, de dire au Premier ministre d'"aller molo" dans la mise en application de la feuille de route qui lui a été édictée. Selon notre source, le Premier ministre a pris cette demande pour ce qu'elle est, mais aucunement comme une remontrance de la part de Bouteflika, encore moins comme un recadrage.

D'ailleurs, indique encore notre source, Abdelmadjid Tebboune ne compte pas se laisser prendre à la polémique à laquelle le convient avec insistance et bravade ses adversaires parmi les hommes d'affaires, épaulés pour cette levée de boucliers par des parrains politiques proches des centres de décision. Deux lourds et importants dossiers l'attendent : l'examen en réunion du gouvernement de l'avant-projet de la loi de finances 2018 et la préparation de la réunion tripartite prévue le 23 septembre dans la wilaya de Ghardaïa.

Plein cap sur la préparation de la rentrée

L'un comme l'autre, les deux dossiers sont d'une sensibilité indéniable, et nécessitent, donc, un effort d'élaboration soutenu. Le projet de loi de finances 2018 doit allier entre la nécessité de maîtriser, pour ne pas dire réduire, la dépense, étant donné la conjoncture financière défavorable, tout en évitant qu'il ne traduise une austérité excessive, laquelle pourrait générer du remous social. Un exercice d'équilibre assez délicat pour le gouvernement Tebboune.

La réunion tripartite, prévue avec les signataires du Pacte national pour la relance économique, est également une perspective incertaine pour Abdelmadjid Tebboune, tant est que la réussite du rendez-vous dépend de la totale collaboration des partenaires du gouvernement.

Or, parmi les alliés traditionnels, il s'en trouve qui ont décidé d'aller en guerre contre Tebboune. Cette attitude est observée chez au moins deux d'entre les signataires du fameux pacte : le chef du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, également patron du groupe ETRHB Haddad, et le secrétaire général de la Centrale syndicale UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd.

Ces derniers affichent clairement leur hostilité envers le Premier ministre. Surtout depuis que le frère conseiller du président de la République, Saïd Bouteflika, a choisi de se retrouver dans la même tranchée qu'eux et de le montrer de manière on ne peut mieux ostentatoire. Saïd Bouteflika s'est affiché dans une proximité troublante avec Ali Haddad lors des funérailles au cimetière d'El-Alia de l'ancien chef de gouvernement Rédha Malek.

Ce jour, le patron de l'ETRHB Haddad, qui sortait de chez le Premier ministre qui a convié les signataires du Pacte national pour la relance économique à une réunion préparatoire de la tripartite, a trouvé réconfort dans la compagnie un peu provoquante de Saïd Bouteflika. Les deux hommes se sont affichés de sorte à ce

que leur attitude apparaisse comme une connivence politique contre le Premier ministre.

La suite des événements a eu plutôt tendance à le confirmer qu'à l'infirmier. Si, depuis, le SG de l'UGTA s'est quelque peu soustrait aux feux de la rampe, le président du FCE n'a pas, lui, lâché prise. Il fera, dans un premier temps, de la publicité, au sens encart publié dans la presse, autour de la force du FCE. Il récidivera, une seconde fois, le jour où Tebboune est parti en vacances, à travers la même démarche, dans une diatribe politique, laquelle le présentait comme victime d'un complot politique qui remonte à bien loin... à 2014, à cause, a-t-il soutenu, du soutien de son organisation à la candidature de Bouteflika pour un quatrième mandat.

Et la suite ?

Les observateurs de la scène politique seront, sûrement, dès aujourd'hui, plus attentifs aux bruissements du sérail. Et il n'en manquera certainement pas, au vu de ce qui s'est dit et écrit ces derniers jours. La reprise du travail par le Premier ministre devra normalement balayer la confusion ambiante. L'opinion verra sûrement plus clair. La manière dont le Premier ministre poursuivra son magistère sera fort significative du basculement des rapports de force en compétition. Un basculement, au demeurant, inévitable, car, en toute chose, en politique, à plus forte raison, les positions d'équilibre instable sont intenables.

Sofiane Aït Ifflis

Liberté 23 08 2017 Ouyahia casse l'approche de Tebboune



Il paraissait quelque peu biscornu que le Parlement examine deux plans d'action du gouvernement, différents, en moins de trois mois. Il s'est avéré que la procédure puise son utilité dans le respect d'une disposition de la Constitution, qui oblige un Premier ministre, nouvellement nommé, de présenter un plan d'action de son gouvernement devant l'Assemblée nationale puis le Conseil de la nation. Une formalité, rien de plus, disent nos sources proches du Premier ministre. "Le fond, les principes et les objectifs du plan d'action d'Ahmed Ouyahia sont les mêmes que ceux contenus dans celui pris en main par Abdelmadjid Tebboune", nous affirme-t-on. "On reste dans la logique de la limitation des importations, de la rationalisation des dépenses, de la poursuite des programmes sociaux...", poursuivent nos interlocuteurs.

Il n'en demeure pas moins qu'Ahmed Ouyahia aura une approche complètement différente dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

Il n'empruntera pas les méthodes de son prédécesseur, assure-t-on. Il est annoncé un changement dans le cap des priorités aussi. Probablement, le Premier ministre se présentera au Parlement vers le milieu du mois prochain. L'ouverture de la session parlementaire est prévue pour le 3 septembre.

Liberté 23 08 2017 Violentes critiques contre Tebboune



“Je pense qu’il n’avait pas les aptitudes pour cette responsabilité”, a estimé le porte-parole du RND.

Visiblement, la guerre menée ouvertement contre l’ex-Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, ne finit pas, même après son limogeage.

Sinon, comment expliquer les attaques pour le moins virulentes, proférées hier à son encontre par Seddik Chihab, porte-parole du RND dont le président n’est autre que le successeur de Tebboune, en l’occurrence Ahmed Ouyahia ? Cela, non sans défendre son chef partisan, mais aussi le chef du FCE, Ali Haddad, dont le conflit avec Tebboune que tout le monde sait.

Dans un entretien qu’il a accordé au journal électronique TSA, Seddik Chihab a, en effet, usé d’un langage frisant l’invective en allant jusqu’à remettre en cause les capacités de Tebboune à assumer la mission de Premier ministre qu’il lui avait été confiée. “Je pense qu’il n’avait pas les aptitudes pour cette responsabilité”, a-t-il estimé. Pour lui, Tebboune “était dans une démarche de confrontation”, allusion au conflit qui l’avait opposé à Ali Haddad.

Ce conflit qui a d’ailleurs précipité son éviction. “Il (Abdelmadjid Tebboune) était dans une démarche de confrontation, contrairement à ce que tout le monde souhaitait et à leur tête le président de la République”, a jugé Chihab pour qui la situation que traverse le pays nécessiterait “du calme et de beaucoup de sérénité”. Bien qu’il reconnaisse qu’il y ait eu “beaucoup de manquements au devoir”, le porte-parole du parti d’Ouyahia estime que cela ne devrait pas constituer une raison pour “exacerber et accentuer le malaise qui est assez perceptible”. Tebboune avait-il eu tort de vouloir “séparer l’argent de la politique” ? Même s’il soutient que son propre parti (RND) dénonce “l’intrusion bête et méchante de l’argent dans la politique” et qu’Ouyahia dénonce personnellement “l’argent sale au profit de la sale politique”, Chihab qualifie, en revanche, le discours de Tebboune de “slogan populiste”. “Au RND, nous avons toujours dénoncé l’intrusion bête et méchante de l’argent dans la politique.

Notre secrétaire général a lui-même dénoncé l'argent sale au profit de la sale politique. Au sein de notre parti, nous avons toujours fait le distinguo entre les investisseurs et les spéculateurs de l'import-import. Nous avons toujours revendiqué à ce que la loi soit appliquée à tout le monde, partout et sans discontinuité. Mais dire que nous allons 'séparer entre l'argent et la politique' est un slogan populiste. La solution n'est pas dans les slogans", martèlera-t-il. Poursuivant sa diatribe contre Tebboune, le porte-parole du RND juge, par ailleurs, inopportune la rencontre informelle entre Tebboune et le Premier ministre français, Édouard Philippe, et qu'elle serait la cause directe de son limogeage. "Je pense que ceux qui ont le droit d'apporter des jugements sur la question l'ont classée en tant que telle", a-t-il dit, non sans qualifier cette rencontre de "quelque chose de surprenant et d'inhabituel dans les démarches diplomatiques". Parallèlement, Chihab a, tout au long de ses réponses, défendu vaillamment Ahmed Ouyahia. Pour lui, ceux qui appréhendent le retour de ce dernier aux affaires, représenteraient des "groupuscules d'intérêts (qui) font en sorte que tous ceux qui s'attaquent aux véritables problèmes soient mis à l'index et désignés à la vindicte populaire".

Le porte-parole du RND ne défend pas moins Ali Haddad. Selon lui, le refus qui lui a été signifié par Tebboune lors de la cérémonie de remise de diplôme à l'École supérieure de la Cnas, aurait "provoqué l'ire de tout le monde". "Il faut savoir que le FCE et son président sont des partenaires du gouvernement. Il faut également rappeler que la sécurité sociale est en partie financée par les entreprises (les charges patronales). Donc, Ali Haddad n'assistait pas de façon fortuite à cette cérémonie de remise de diplômes au sein de cette école. Il était à sa place. On ne peut pas exiger d'un partenaire qui contribue à la caisse de la Sécurité sociale de ne pas être présent à une cérémonie comme celle-là.

On ne peut pas se comporter de cette manière", a-t-il commenté. D'où son jugement que la réaction de Tebboune serait "liée à son ego".

Farid Abdeladim



Le gouvernement aura le choix d'activer le droit de préemption et racheter les actifs de Maersk ou laisser Total mettre la main sur les actifs de Maersk en Algérie.

La compagnie pétrolière française Total a annoncé lundi 21 août l'acquisition pour 7,45 milliards de dollars (6,3 milliards d'euros) du danois Maersk Oil & Gas, une filiale du numéro un mondial du transport maritime AP Moller-Maersk.

“L'opération s'est faite assez rapidement. Nous avons montré que nous étions très déterminés. Et elle s'est faite à un prix raisonnable situé entre 50 et 55 dollars le baril”, indique au Monde le P-DG de Total, Patrick Pouyanné. Elle permettra au groupe tricolore d'accroître ses réserves prouvées et probables de 1 milliard de barils, s'ajoutant aux 11,5 milliards actuels, et de porter sa production à 3 millions de barils (équivalent pétrole) par jour à la fin de la décennie.

“Entre 2014 et 2020, la production de Total sera passée de 2,1 millions à 3 millions de barils par jour”, ajoute-t-il. 85% du portefeuille de Maersk se trouvent dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et 80% en mer du Nord. Le groupe danois possède également des actifs en dehors de cette zone géographique, il est présent dans de nombreux pays d'Asie et d'Afrique. En Algérie, il dispose d'un point de chute à Berkine, un des sites pétroliers les plus importants. Une question se pose alors : qu'advient-il des actifs de Maersk dans le pays ? L'opération d'acquisition menée à bien par Total va mettre inévitablement dans l'embarras le gouvernement algérien. Celui-ci aura le choix d'activer le droit de préemption et racheter les actifs de Maersk ou de laisser faire Total, c'est à dire laisser la compagnie hexagonale mettre la main sur les actifs de Maersk en Algérie. Dans un cas comme dans l'autre, cela se traduira probablement par une distorsion dans le monde des affaires. Explication : si l'État algérien fermait les yeux sur cette transaction, il serait taxé de favoritisme économique. Et, cela constituerait un deux poids, deux mesures discriminatoire. Cela est d'autant plus vrai que les principes d'exercice du droit de préemption dont ont usé les gouvernements respectifs, ces dernières années, pour bloquer des opérations de rachat, restent encore vivaces en économie. Dans le dossier concernant Djezzy, dont tout le monde se rappelle

l'ampleur de la polémique qu'il avait provoquée, l'État avait appliqué le droit de préemption. Sauf qu'il l'avait fait dans une conjoncture totalement différente de celle que vit le pays aujourd'hui. Le différend avec Djezzy est apparu dans une conjoncture d'aisance financière. Les Russes de Vimpelcom (dont Djezzy est une de ses filiales) à l'aise au plan financier n'étaient pas pressés de boucler ce dossier. Les Algériens non plus. Le pays, ne manquant pas de ressources financières, était prêt à mettre la main à la poche et à clore définitivement ce dossier. L'État avait décaissé un chèque de 2,6 milliards de dollars pour avoir la majorité des actions dans la société Djezzy. Le droit de préemption qui a été introduit dans la législation algérienne permet un droit de regard sur les cessions des actifs détenus par des entreprises étrangères en Algérie.

Youcef Salami